de légumes, demeurant rue de la Ruelle, à Croix, l'une des trois personnes se trouvant dans la voiture, fut projeté hors du véhicule sur la chaussée.

Le malheureux tomba si malheureusement que la roue gauche de la voiture, lui passant sur le corps, lui écrasa la poitrine, lui brisant les bras et la colonne vertébrale.

Relevé aussitôt, Vandenheede, que l'on transporta dans un estaminet voisin, reçut les soins de M. le docteur Isbecque, lequel ne put que constater la mort.

Le corps de Vandenheede, qui était marié, père de trois enfants, âgés de 4, 3 et 1 an, a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Un prisonnier qui se sauve. — Poursuite mouvementée. — Arrêté dans une maison. — Hier matin, le quartier de la gare a été mis en émoi par une chasse à l'homme des plus mouvementées. Voici le récit de cette affaire :

Le « panier à salade » venait de débarquer à la gare un convoi de sept prisonniers devant prendre le train de 9 h. 18 pour Lille. Parmi ces derniers se trouvait un fraudeur, Leroy Jean, 25 ans, demeurant à Verviers, capturé jeudi par la douane de Roubaix.

A l'arrivée du train, le convoi passa sur le quai et les gendarmes d'escorte firent monter les prisonniers dans le wagon qui leur était réservé. Leroy, qui venait le dernier, profita d'un moment où les gendarmes tournaient le dos, pour se défaire de sa chaîne qui ne lui entourait sans doute pas assez étroitement le poignet, et prendre la fuite à toutes jambes.

Par bonheur, il avait été vu par deux gendarmes de la 3e légion, faisant partie d'une brigade du Calvados, de planton à la gare.

Ces derniers se lancèrent à la poursuite du fraudeur qui était parvenu à sortir de la gare et fuyait dans la direction de la rue Blanchemaille. Leroy qui filait comme un lièvre parvint à gagner le fort Bayart et à s'y cacher, si bien que lorsque les gendarmes lancés à sa poursuite, arrivèrent dans ce dédale de ruelles, ils ne virent plus personne.

Fort heureusement, Leroy n'en pouvant plus, et voyant la porte d'une maison ouverte, y entra sans plus de façon et se cacha dans un coin, au grand effroi de la ménagère qui se sauva en poussant des cris de frayeur.

Attirés par ces cris, les gendarmes accoururent, pénétrèrent à leur tour dans la maison et reprirent le prisonnier qui se laissa conduire à la gare sans résister.

Leroy reprit sa place dans le convoi qui s'embarqua dans le train suivant.

Toutes nos félicitations aux gendarmes, auteurs de cette capture.

Découverte d'une noyée. — Hier après-midi, vers une heure et demie, le nommé Vandertiggel François, âgé de 30 ans, journalier, demeurant rue Franklin, cour Cremmelinck, aidé de quelques passants, a retiré du canal, quai de Wattrelos, le cadavre d'une femme qui a été reconnu aussitôt pour être celui de la nommée Dewisschère Monique, âgée de 74 ans, demeurant rue et cité Tunis, disparue de chez elle depuis le 19 octobre.

Après les constatations légales faites par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Accident de voiture. — Jeudi, vers 9 h. du soir, M. Plouvier, marchand, demeurant à Wattrelos, hameau du Nouveau Monde, qui passait avec son attelage, à l'angle des rues des Arts et de l'Epeule, a accroché une voiture à bras dont un des brancards fut brisé.

Pris de peur, le cheval se jeta contre les volets de l'estaminet Carrette, 112, rue des Arts, et en brisa les charnières.

M. Plouvier a immédiatement payé les dégâts commis par son équipage.

Arrestation pour vol. — Le nommé Lambert Emile-Léon, âgé de 21 ans, apprêteur, demeurant rue de la Chaussée, 39, a été mis en état d'arrestation pour vol de linge et objets mobiliers au préjudice de sa sœur Adèle, femme Lamarque Edouard, 26 ans, soigneuse, demeurant à la même adresse.

Abus de confiance. — Le nommé Wachtegaille Joseph-François, 28 ans, né à Hooribeck-St-Corneille (Belgique), domestique chez M. Couvreur Carlos, marchand de pommes de terre, rue d'Alger, 184, a été mis en état d'arrestation pour abus de confiance d'une somme de 103 fr. au préjudice de son patron.

En sciant. — M. Cornélis Théophile, 29 ans, scieur chez M. G. Lehoucq, négociant en bois, boulevard de Beaurepaire, demeurant à Wattrelos, Sapin-Vert, travaillait à la scie à ruban lorsque par suite d'un faux mouvement, son pouce droit fut entaillé par l'outil.

Sa guérison demandera un bon mois.

Accidents de travail. — M. Henri Verbrugge, 19 ans, demeurant 69, rue de la Vigne, mécanicien chez M. D. Delcourt, a reçu une pièce de fonte sur le médius droit.

— Mlle Marie Vanreuste, 20 ans, demeurant rue de Condé, cour Baugaerd 12, rattacheuse chez M. H. Ternynck, s'est fait une contusion du gros orteil gauche.

En tirant sur une corde. — Un apprêteur de l'établissement E. Roussel-Desrousseaux, M. Delcroix Fleuris, demeurant rue Pierre-de-Roubaix 212, a fait une chute si malheureuse en tirant sur une corde qui s'est rompue subitement, qu'il s'est foulé le poignet gauche.

Le docteur appelé à lui donner des soins, lui a ordonné 15 jours de repos.

Un pâtissier blessé. — M. Durieux Jules, 57 ans, pâtissier, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 47, s'est fracturé plusieurs côtes en tombant sur le bord du trottoir, en regagnant son domicile.

Après avoir été visité par un docteur, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Dans les escaliers. — Jeudi soir, en montant à sa chambre, M. Jean Debock, âgé de 52 ans, teinturier, demeurant rue Watt, 30, a manqué le pied et est tombé dans les escaliers. Le docteur mandé auprès de lui a constaté une violente contusion du thorax avec froissement de côtes. M. Debock a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Où il y a de la gêne ? — Procès-verbal a été dressé à la charge de Camille Deltor, 22 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Congo, 147, qui, mardi dernier, s'est présenté chez M. Vallet, négociant en tissus, 20, rue du Grand-Chemin, et a déclaré au concierge, M. Delbart, venir de la part de son patron chercher son automobile pour la réparer.

Ne sachant rien, M. Delbart laissa Deltor emmener l'automobile, qu'il ne ramena que dans la soirée, fortement endommagée.

Espiègleries. — Depuis plusieurs jours, des gamins s'amusaient à jeter des pierres dans les fenêtres de l'ancien Conservatoire de musique, rue des Lignes, où ils ont brisé une cinquantaine de carreaux.

Ces déprédations ont eu lieu surtout dans les journées de mercredi et jeudi derniers.

Une enquête ouverte à ce sujet a permis de découvrir les principaux auteurs de ces bris de clôture. Ce sont : Georges Beaufort, 12 ans, rue Notre-Dame, 15, Dehossère Georges, 12 ans, rue de l'Ermitage, 36 ; Prosper Vandenbussche, 12 ans, rue Vaucanson, 21 ; Lécluse Hubert, 11 ans, rue de l'Ermitage, 24 ; Dejonghe Gustave, 11 ans, rue Vaucanson, 24.

Procès-verbal a été dressé à leur charge.

Racolage. — Procès-verbal a été dressé contre les nommées Hottebaert Marie, [illegible] ans, et Fessin Adèle, filles soumises, demeurant rue Ste-Elisabeth, qui racolaient des passants dans la dite rue.

Les épaves de la rue. — M. Deprince Jules, demeurant rue de Lille, 106, a trouvé une chaîne avec une croix en or.

— M. Nouaille, gendarme en détachement à Roubaix, a trouvé jeudi une pièce d'or.

Vagabondage. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, les agents Meirhague et Poitier, de patrouille rue du Tilleul, ont mis en état d'arrestation sous l'inculpation de vagabondage, le nommé Tutmann Pierre, 34 ans, mécanicien, sans domicile fixe, trouvé couché sous le portail de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Exceptionnellement, la Liquidation du Palais des Nouveautés restera ouverte demain Dimanche, de 3 heures à 6 heures 1/2 du soir.

Mandat d'arrêt. — En vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. le juge d'instruction de Valenciennes, hier après-midi les agents de sûreté Delhaye et Clarisse ont arrêté boulevard de Paris : Delsarte Ernest-Jacques, 33 ans, infirmier sans domicile fixe, inculpé de détournement de mineure.

Delsarte sera conduit à Lille ce matin.

Achetez vos fourrures aux Galeries Lilloises, qui encouragées par le succès de ce rayon, en ont considérablement augmenté les assortiment et établi des prix inconnus jusqu'à ce jour.

Distribution de Chocolat aux Enfants, les Jeudis et Dimanches.

Au Minck. — Il a été saisi, hier matin, au Minck, 200 kilogs de poissons de mauvaise qualité.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines, les Flanelles et le Ménage*

WATTRELOS

La fraude. — Les nommés Knockaert Henri, 16 ans, bacleur, demeurant à Mouscron, porteur de 6 kil. 400 d'allumettes valant 28 fr. 30 ; Léon Dumont, 34 ans, mouleur, à Roubaix et Charles Callens, 26 ans, apprêteur, à Wattrelos, porteurs de 5 k. 600 de café vert, valant 16 fr. 30 ; Henri Stélande, peigneur, à Roubaix et Leroy Jean, 25 ans, rattacheur, porteurs de 5 k. 200 de café vert, valant 15 fr. 60, ont été mis en état d'arrestation jeudi, et conduits à Lille, hier matin.

Dans la douane. — M. Sockeel, receveur, à la Houzarde, est nommé sur sa demande vérificateur, à Boulogne-sur-Mer. M. Chapin, vérificateur adjoint, à Wattrelos, route, est nommé receveur sur place. M. Ancelle, commis principal audit bureau est nommé vérificateur sur place.

Le brigadier Delsalle, nommé à Lille, a quitté Wattrelos, jeudi ; les hommes de la caserne lui ont offert un souvenir et organisé une charmante petite fête en son honneur.

Une nouvelle lettre de M. Pollet. — M. Pollet, conseiller municipal, vient d'adresser la nouvelle lettre suivante à M. Leplat, maire :

Wattrelos, le 30 octobre 1903.

A Monsieur le Maire de Wattrelos,

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur, pour la dernière fois, de solliciter l'autorisation de visiter l'usine électrique avec un ingénieur compétent.

Je vous prie de bien vouloir aussi mettre à notre disposition le personnel, ainsi que tous les dossiers relatifs à l'éclairage électrique.

Je m'engage à rembourser à la ville les dépenses de charbon, huile, etc., etc., nécessaires aux essais que l'ingénieur pourrait demander de faire.

Je me permettrai de vous rappeler qu'à vous seul appartient le droit de donner pareilles autorisations, et que le Conseil municipal n'a pas à se prononcer dans de semblables questions.

Comme je désire me mettre à l'œuvre immédiatement, j'espère que vous voudrez bien me faire parvenir votre réponse aujourd'hui même,

Recevez, etc.

H. POLLET.
Conseiller municipal.

A cette proposition ferme et toute dans l'intérêt des finances de la commune, M. le docteur Leplat, maire de Wattrelos, qui se dérobe de la plus jésuitique façon, a fait l'abracadabrante réponse suivante :

Wattrelos, 30 octobre 1903.

Monsieur le Conseiller,

Je viens de recevoir, de M. le Préfet du Nord, une réponse à la demande de referendum formée par le Conseil municipal.

L'obscurité dans laquelle la Ville est en ce moment plongée nécessite une réunion de cette assemblée le plus tôt possible.

Je vais convoquer pour mercredi prochain, 4 novembre. Dans le cas où vous pourriez prévoir un empêchement pour ce jour-là, veuillez, s'il vous plait, m'en aviser pour demain matin samedi avant 9 heures.

Agréez, etc.

Le Maire.
Dr V. LEPLAT.

Monsieur Henri Pollet, conseiller municipal.

Le *referendum* est donc refusé par la préfecture. M. Leplat le savait, nous l'avons déjà *indiqué, mais, pour mieux* berner les électeurs il l'a proposé quand même.

Dans la lettre ci-dessus, M. Leplat a l'air d'être bien peu maire de Wattrelos — que les temps sont changés ! — puisqu'il demande un avis quelque peu dérisoire, s'il n'était jésuitique, sur la nécessité de réunir ou non le conseil municipal.

Nos lecteurs remarqueront, non sans quelque étonnement, que la lettre de M. Leplat esquive peu courageusement la proposition acceptable que lui fait M. Pollet de faire faire à ses frais, lui Pollet, une expertise de l'installation électrique.

Tout porte à croire que M. Leplat a peur.

Par sa lettre, M. Leplat démontre de claire façon que si quelqu'un veut esquiver toute explication nette, franche, pouvant documenter le Conseil municipal, c'est lui, M. Leplat, et non M. Pollet.

Le nouveau piège que M. Leplat tend à M. Pollet, pour implanter quand même l'éclairage par le gaz, à Wattrelos, sera sévèrement jugé par tous ceux qui réprouvent les finasseries, les étouffements, lorsqu'il s'agit de finances municipales.

Touché hier dans la soirée par la ridicule lettre de M. Leplat, M. Pollet lui a fait parvenir aussitôt la réponse suivante, la seule logique, la seule qu'il pouvait faire.

Watttrelos, 30 octobre 1903.

Monsieur le Maire,

J'ai reçu en rentrant ce soir, votre lettre remise chez moi vers 7 heures.

Je constate que vous ne répondez pas à ma mise en demeure de ce matin, laquelle est cependant bien précise, et que vous esquivez une fois de plus la question d'éclairage, si pressante. Je me demande à quel résultat pratique aboutirait la réunion à laquelle vous vous proposez de convoquer le conseil municipal, pour le mercredi 4 novembre prochain, et sur l'opportunité de laquelle vous semblez vouloir me consulter.

Ma présence à une réunion quelconque, avant d'avoir pu faire faire l'expertise que je sollicite, ne serait d'aucune utilité, puisque je ne serais pas documenté, grâce à votre refus systématique de m'autoriser à amener à Wattrelos un ingénieur compétent, qui, j'en suis certain, prouverait que notre système d'éclairage électrique est possible, pratique et plus économique que l'éclairage au gaz.

Dans ces conditions, M. le Maire, vous voudrez bien admettre, que, sans parti pris, aucune réunion du Conseil municipal ne peut avoir lieu avant que vous m'ayiez mis à même de faire l'expertise sollicitée, laquelle ne coûtera pas un sou à la commune de Wattrelos.

Je vous laisse, Monsieur le Maire, l'entière responsabilité de vos actes et fais les électeurs de Wattrelos juges de votre conduite.

Agréez, Monsieur le Maire, etc.

H. POLLET.

Que les électeurs jugent, et que M. Leplat supporte à lui seul les responsabilités de l'étouffement qu'il médite.

Mais l'avenir, sans jeu de mots, lui réserve encore des surprises.

Marius VÉRAN.

A la Gauloise. — La « Gauloise » prendra part, dimanche, à la manifestation organisée par les Sociétés patriotiques de la ville, à la mémoire des Enfants de Wattrelos morts pour la Patrie. Réunion au local, à 11 heures précises, en tenue d'hiver.

CROIX

La Toussaint. — M. le maire de la commune de Croix vient de prendre l'arrêté suivant, approuvé par la Préfecture :

Vu la loi du 5 avril 1884, articles 94, 95, 96 et 98 ;

Vu l'article 471, n° 15 du Code pénal ;

Considérant que pour éviter les plaintes formulées au sujet des manifestations organisées dans le cimetière communal, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, et conserver, dans l'enceinte du cimetière, l'observation du recueillement et de la décence que commande le respect dû aux morts, il y a lieu de les réglementer.

Arrêtons :

Article 1er. — Pendant les jours de la Toussaint, les 1er et 2 novembre prochains, toutes manifestations et tous rassemblements autres que les enterrements, ne pourront avoir lieu dans le cimetière de Croix, sans en avoir, au préalable, demandé et obtenu l'autorisation de l'Administration municipale.

Art. 2. — Les manifestations qui seront autorisées pour les jours précités, devront être complètement terminées dans le cimetière, à 10 heures du matin au plus tard.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté en date du 1er octobre 1879 régulièrement approuvé le 18 du même mois, portant règlement sur la police du cimetière de Croix, seront rigoureusement appliquées contre tout contrevenant.

Art. 4. — Monsieur le Commissaire de Police et tous les agents de la force publique sont chargés de l'exécution des présentes dispositions.

— Nous rappelons que c'est demain dimanche que les sociétés de Croix iront en corps déposer des fleurs aux monuments des soldats morts pour la patrie et des victimes du travail.

Rassemblement des sociétés à 8 heures 1/2 du matin, au siège des Anciens militaires, estaminet du « Petit-Riche », à l'Allumette.

— Chute grave. — M. Jules Deggers, âgé de 48 ans, scieur, au service de M. Arthur Duvinage, entrepreneur, rue du Nord, 49, demeurant à Wasquehal, a fait une chute en portant une pièce de bois.

Deggers, qui s'est fracturé plusieurs côtes, devra subir une incapacité de travail de trois semaines.

Cambriolage. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, après avoir brisé une vitre, enduite auparavant de terre glaise, des malfaiteurs ont pénétré dans la demeure de M. Arthur Balcaen, fabricant de biscuits, rue de la Gare, 53.

Ils ont enlevé, dans le bureau, une boîte de gâteaux pesant 6 kilogs 500 et valant 20 francs ; dans le magasin, trois boites de café vert, valant 38 fr. 50, des timbres, un couteau à champagne et deux tabliers.

Les malfaiteurs tentèrent d'emporter le coffre-fort pesant 400 kilogs, mais ils n'y parvinrent pas.

On croit que ces voleurs sont les mêmes que ceux qui opérèrent il y a quelques semaines, chez M. Picavet, entrepreneur, au Breucq, car comme pour ce premier vol, ils cherchèrent à voler la pince du défourneur, de la briqueterie Pluquet, rue de la Chasse.

Ne la trouvant pas, ils prirent à l'ouvrier, un chapeau qui servit à préparer la terre glaise, une paire de lunettes et deux vestons.

C'est la seconde fois, en 10 ans, qu'on tente de voler chez M. Balcaen. La police recherche les coupables.

WASQUEHAL

Dans les vitres. — Mercredi soir, pendant un repas de noce qui avait lieu à l'estaminet du « Vieux Noir-Bonnet », un boucher de Croix a lancé un pavé dans la vitrine.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête et a dressé procès-verbal au coupable, Ghislain Graux.

Vol de numéraire. — Pendant la dernière ducasse, un forain installé place de l'Eglise, fut volé d'une somme de 50 francs, par son domestique, actuellement en fuite.

La gendarmerie de Roubaix est venue jeudi à Wasquehal faire une enquête à ce sujet.

TOURCOING

Solidarité républicaine des cantons de Tourcoing. — Nous croyons devoir, dès maintenant, informer nos amis qu'une *grande réunion* aura lieu au *Casino*, le dimanche 15 novembre prochain.

Nos adhérents seront ultérieurement convoqués dans les formes ordinaires.

Théâtre municipal. — La représentation de jeudi soir au Théâtre municipal a été bien intéressante et il est regrettable que le public n'ait pas été plus nombreux.

Le Supplice d'une Femme, qui est un drame des plus émouvants, a trouvé dans tous les acteurs de la troupe d'excellents interprètes. Signalons particulièrement Mme Jane Durand dans le rôle de Mathilde ; MM. Bureau, dans le rôle de Dumont ; Cosmin dans celui d'Alvarès et la petite Yvonne, âgée de 7 ans, qui a fort bien rendu le rôle du petit Jacques.

Madame la Maréchale, qui suivait, a été enlevée avec beaucoup de brio.

Mme Vienne-Montvallier s'est montrée la bonne comédienne qu'elle est dans le rôle de la Maréchale ; M. Bureau, excellent dans le personnage du Maréchal de Ravinel, et M. Massard, tout-à-fait désopilant dans la peau du marquis de Sonneville.

Les rôles secondaires ont été fort bien tenus. Mlle Chancel, MM. Joly et Angély méritent des éloges.

Accident de travail. — M. Joseph Vandestienne, 28 ans, tisserand chez M. Drey-Sempson et Cie, rue des Cinq-Voies, a été blessé à la face dorsale de la main gauche par les organes de son métier à tisser. Docteur Ballenghien, quelques jours.

La fraude. — Les préposés des douanes de Tourcoing-Ville ont arrêté, l'avant-dernière nuit, vers minuit un quart, près de la ferme Billet, deux individus, Emile Nollet, 27 ans, peigneur, né à Halluin, demeurant à Roncq, rue des Chats-Huants, et Albert Lepers, 21 ans, rentreur, né et demeurant à Tourcoing, rue de Roncq, qui étaient porteurs chacun de dix-huit kilos de café vert, valeur 108 fr.

Ouvrier infidèle. — Un procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Alfred Horpoel, 35 ans, demeurant à Aelbeck, ouvrier batteur chez M. Paul Dewavrin, filateur de coton, rue Soufflot, pour vol de déchets au préjudice de son patron.

Arrestation en vue d'extradition pour vol de coffre-fort. — La police de Tourcoing a arrêté sur mandat émanant du parquet de Courtrai un nommé Verhelst Joseph, 38 ans, terrassier, demeurant rue de l'Espérance.

Cet individu est inculpé d'avoir participé à un vol de coffre-fort, commis dans la nuit du 17 au 18 octobre, au préjudice d'un fabricant de Courtrai.

Une perquisition a été pratiquée par M. Michaux, commissaire de police du 3e arrondissement, au domicile de l'inculpé, au moment de son arrestation.

Verhelst a été tranféré à Lille, en attendant l'accomplissement des formalités d'extradition.

Malade sur la voie publique. — Hier vers 1 heure 1/2, M. Jules Delhonte, 63 ans, demeurant rue Racine, 18, passait rue du Dragon, lorsqu'il s'affaissa soudain sur la voie publique, frappé d'une congestion cérébrale.

Le malade transporté à l'école municipale de filles de la rue du Dragon, y reçut les soins de M. le docteur Dechery, après quoi il fut transporté à son domicile par la voiture d'ambulance de l'hôpital civil.

Accidents de travail. — Mlle Sidonie Quivron, 21 ans, soigneuse à la filature Honoré Ferront, a eu l'index droit mutilé par les peignes de son métier.

— M. Jules Desrousseaux, 64 ans, fileur chez M. Robert Fallot, rue Winoc-Chocqueel, a heurté le pouce gauche contre la baguette de son métier.

— Mme Jeanne Richez, 25 ans, fuseautière chez M. Jules Petit, fabricant de fuseaux, rue d'Hondschoote, a été blessée au médius droit par les griffes de son métier.

— Mlle Elisa Demareq, 17 ans, ouvrière chez Léon Dillies, retordeur boulevard Gambetta, a contracté des contusions et douleurs lombaires par suite d'une chute dans l'atelier.

— M. Edouard Vandevelde, 40 ans, mouleur chez André Craye, fondeur à la Tossée, s'est contusionné au cou de pied droit en descendant un châssis.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : huîtres, 2200 ; marée, 2325 k. ; moules, 500 k. ; pommes de terre, 800 k ; fromage, 80 k. ; pommes, 80 k. ; poires, 40 k. ; pain d'épice, 150 k. ; raisin, 100 k. ; tomates, 120 k. ; haricots vert, 40 k. ; beurre, 20 k.

Les épaves. — M. Paul Amerlynck, domestique, rue Saint-Pierre, a trouvé dans cette rue un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent et 2 médailles. Déposé au poste de police.

— L'agent Derbaudringhien a trouvé hier soir une bobine de fil de chaîne coton marron. Déposé au commissariat.

MOUVAUX

Manifestation de la Toussaint. — A l'occasion de la Toussaint, le Conseil municipal accompagné de la musique municipale et de la société des Anciens militaires ira déposer une couronne sur la tombe des enfants de Mouvaux, morts pour la Patrie.

SPECTACLES et CONCERTS

Théâtre de Roubaix. — C'est avec plaisir que nous apprenons que le sympathique imprésario de la salle du Fontenoy vient de monter à l'occasion des fêtes de novembre, deux des grands succès parisiens : d'abord « Le Grand Mogol », cette charmante opérette, dont la renommée n'est plus à faire ; puis, pour les amateurs du drame : « Les Orphelins du Pont Notre-Dame », ce chef-d'œuvre de MM. Bourgeois et Masson, qui a été représenté plus de cent fois au théâtre de la Gaieté.

Nous savons de source certaine que M. Louis Couvreur n'a reculé devant aucuns frais pour donner à ce spectacle tout le luxe qu'il comporte : Costumes, décors, accessoires, tout a été fait spécialement pour ces deux ouvrages.

Nous sommes donc certains que le public roubaisien saura reconnaître les nombreux sacrifices que s'impose notre directeur, qui a pris pour devise « faire de mieux en mieux. »

FINANCES

Paris, le 30 octobre 1903.

La fermeté du début n'a pas persisté et après la réponse des primes, la tendance s'est généralement alourdie.

Notre Rente fait exception et s'inscrit en nouvelle avance à 97.40.

Les Fonds étrangers sont également bien tenus, à l'exception de l'Extérieure, très mouvementée, qui recule à 90.60. Bonne fermeté du groupe Ottoman.

Les Etablissements de crédit conservent une excellente attitude. Crédit Lyonnais 1.108 fr., Comptoir National d'Escompte 592 fr., Société Générale 623 fr. Le Crédit Foncier se traite entre 695 et 700 fr.

Dans le compartiment industriel, le Rio fléchit à 1.273 fr. Le groupe de traction est lourd. Les Mines restent hésitantes après une légère amélioration.

Au comptant en Banque, l'action Fillols profite de la vogue des valeurs minières et s'inscrit à 483.50. Les Charbonnages des Alpes, qui avaient fléchi par suite de réalisations de bénéfices, regagnent une partie du terrain perdu et finissent à 425 fr.

Nouvelle avance des Chemins de fer Français.

TOUTE PERSONNE SOUCIEUSE
DE SA SANTÉ

ne devrait jamais consommer **d'autre apéritif**

QUE L'EXCELLENT VIN

de BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du **vieux vin de BANYULS** et le **meilleur QUINQUINA**

Ce puissant et délicieux tonique est, d'ailleurs, recommandé par le **corps médical**, même aux femmes et aux enfants.

Pris avec de l'eau, le **BANYULS-TRILLES** désaltère immédiatement et agréablement.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Entrepositaires

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

CHRONIQUE DES SPORTS

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing *publiera très volontiers les convocations, annonces de réunions, résultats de concours, que les sociétés sportives voudront bien lui communiquer.*

FOOT-BALL

Dimanche prochain, 1er novembre, à 9 heures, aura lieu sur le terrain du Football-Association du Blanc-Seau, un match entre l'équipe première du « Club Moderne » et l'équipe première du F. A. B. S. Réunion des équipiers à 8 h. 3/4.

GYMNASTIQUE

C'est le samedi 21 novembre prochain qu'aura lieu à Paris, le congrès de *l'Union des Sociétés de gymnastique* de France.

Nous apprenons que M. Gustave Dron, député-maire de Tourcoing, accompagnera les délégués gymnastes de cette ville et réclamera pour Tourcoing l'honneur d'avoir à organiser la fête fédérale de 1906 ; on sait que le principe de cette fête fédérale avait été adopté au congrès de Marseille en 1902.

***

Nous apprenons que la société de gymnastique *La Roubaisienne* donnera sa grande fête annuelle au Grand-Théâtre-Hippodrome, le 15 décembre prochain.

Nous en publierons ultérieurement le programme, mais nous pouvons annoncer dès maintenant qu'il comportera un numéro de choix dont M. Piesvaux, le compétent directeur de *la Roubaisienne* a seul le secret.

***

La société de gymnastique *L'Ancienne* offrira le 7 novembre prochain à ses membres honoraires et aux parents des gymnastes une fête intime suivie de bal, qui aura lieu dans la salle des pompiers.

CROSS-COUNTRY

L'Iris Club Croisien organise pour le 15 novembre prochain un cross-country qui se disputera sur 10 kilomètres, et qui sera exclusivement réservé aux membres des sociétés indépendantes pratiquant le football. Les adhésions sont reçues au café Beaujeu, local de l'Iris Club Croisien, rue Jeanne-d'Arc, à Croix.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 30 octobre 1903

Présidence de M. Sée, vice-président

Affaires diverses. — Paul Demouvaux, 27 ans, wattman, à Hellemmes, blessures par imprudence, 15 jours, sursis, 50 fr. — Filep Degrendel, outrages, ivresse à Roubaix, 8 jours, 5 fr. — Achille Vanderhaeghe, et Oscar Paillieta, port d'armes, 3 jours — Théophile Speuytte, 8 jours, défaut, et Désiré Seynhouve, 15 jours, défaut, vol de récoltes à Tourcoing — Auguste Claeys, 49 ans, ouvrier agricole à Halluin, expulsion, rébellion, outrages, ivresse, 20 jours, 5 fr. — Jules Andries, de Lille, outrage à la pudeur, 6 mois — Léonie Chehot, 23 ans, bambrocheuse, à Wattrelos, fraude, 3 jours, sursis, 500 fr. — Valéry Vandenheyde, 40 ans, tisseur à Roubaix, fraude, 8 mois, 2025 fr. d'amende.

LA TEMPÉRATURE

303 — SAMEDI 31 OCTOBRE — 63

Lever du soleil, 6 h. 45 — Coucher, 4 h. 43.
Lune. — Lever 2 h. 42 s. — Coucher, 1 h. 20 m.
P. Q. 12e jour de la lune.
Le ciel va rester nuageux ou couvert avec quelques averses et temps frais.

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Théâtre de Roubaix (situé rues Archimède et Richard-Lenoir). — Direction Louis Couvreur. — Bureau à 5 h. 1/2 — Rideau à 6 h. — Dimanche 1er novembre 1903, à l'occasion de la Toussaint, le plus grand succès dramatique :

Les Orphelins du Pont Notre-Dame

ou l'Œuvre de St-Vincent-de-Paul

Drame à grand spectacle en 5 actes et 1 prologue en 2 actes de MM. Bourgeois et Masson.

LE GRAND MOGOL

Opéra-comique en 4 actes de MM. Chivot et Duru, Musique d'Audran

Ordre du spectacle : 1° Les Orphelins. — 2° Le Grand Mogol.

Orchestre complet sous la direction de M. Armand George.

Prix des places : Places publiques 3 fr. 25 ; loges de face 3 fr. ; loges de côtés 2 fr. 50 ; orchestre 2 fr. ; parquets 1 fr. 25 ; deuxième galerie 1 fr. ; parterre 50 cent.

VILLE DE WATTRELOS

Salle Vincent Varrasse, rue de la Gendarmerie (direction : Louis Couvreur). — Bureau à 7 h. 1/2 ; Rideau à 8 h. — Lundi 2 novembre, grande représentation de l'immense succès du Théâtre de l'Ambigu, plus de 700 représentations :

LES DEUX GOSSES

Grand drame à grand spectacle, en 5 actes et 8 tableaux, de M. P. Decourcelle

Vu l'importance du spectacle, cette pièce sera jouée seule.

Prix des places : Chaises 1 fr. 00 ; premières 50 cent.

CONVOCATIONS

Croix. — *Grande-Harmonie.* — Répétition générale ce soir samedi, à 8 h. 1/2 précises. A l'issue de cette répétition, un souper sera offert aux musiciens, par M. H. Leduc, tenancier du local.

MM. les musiciens sont informés qu'il n'y aura pas de répétition dimanche 1er novembre.

Roubaix. — *Société amicale des Chauffeurs-Conducteurs.* — Réunion dimanche 1er novembre, à 11 heures du matin, en tenue de travail, pour aller en groupe déposer une couronne sur la tombe de deux membres de la Société, morts cette année.

Wattrelos. — *La Patriote.* — Réunion au local, dimanche 1er novembre, à 9 heures 1/2 du matin. Tenue d'été pour la visite au cimetière.

OBITS

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré le Lundi 2 novembre 1903, à dix heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur

Arthur BOURGOIS

décédé à Roubaix, le 4 Octobre 1903, à l'âge de 47 ans, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT DU MOIS qui sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale St-Louis, le Lundi 2 Novembre 1903, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Monsieur

Ernest LEPRINCE

Epoux de Dame Léonie FRAYMAN

décédé subitement à Tourcoing, le 27 septembre 1903, dans sa 60e année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat-civil de Roubaix

Du 30 octobre

Naissances. — Lucien Brayard, rue de Toulouse — René Toulemonde, rue et impasse de la Barbe d'or, 8 — Eléonore Epper, rue Blanchemaille — Emile Dejonghe, rue du Grand-Chemin, 1 — André Duthoit, boulevard de Cambrai — Emérence Donze, rue Blanchemaille — Germaine Denise, même rue — Gabrielle Carette, rue Pierre-de-Roubaix, 206.

Décès. — Germaine Henneuse, 1 mois, rue d'Avelghem, 111 — Henri Delporte, 4 ans, rue d'Avelghem, 135 — Georges Dedecker, 4 ans, rue de Rouen, 4 — Firmin Dhondt, 36 ans, rue Blanchemaille.

Etat-civil de Tourcoing

Du 30 octobre

Naissances. — Désiré Van de Wiele, rue Colbert, 35.

Décès. — Louis Tyoen, 3 ans, rue du Dois, 53 — Jean-Baptiste Delebecque, 69 ans, rue Nationale, 122 — Pauline Deheule, 45 ans, rue du général Labarpe.

Etat-civil de Croix

Du 30 octobre

Naissances. — Lorthiois Jean, rue Lamartine, 13 — Gilman Lucie, rue Courbet, impasse Delsalle, 8.

Décès. — Bonte Marie, 17 ans, rue St-Paul, 28.

BANQUE DE BRUXELLES

Société Anonyme fondée en 1871

CAPITAL : Fr. 25.000.000. — RÉSERVES : Fr. 8.345.000

Siège social : BRUXELLES, rue Royale, 62

COMPTES DE DÉPOTS

Intérêt alloué sans prélèvement, de commission :

2 0/0 pour les dépôts à vue (comptes chèques).
2 1/2 0/0 pour les dépôts à préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt, à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives, ou au porteur, aux conditions suivantes :

Le droit de garde annuel, calculé sur la valeur effective des titres est de 25 centimes par mille francs pour les titres au porteur et de 10 centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de 2 fr. 50 par dépôt.

Sont affranchis du droit de garde :

1° Les actions de la **Banque de Bruxelles** (art. 12 des Statuts).

2° Les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

L'Administration se réserve de modifier à toute époque ces conditions.

La Banque de Bruxelles se charge des opérations suivantes :

Exécution d'ordres de Bourse ; Escompte de lettres de change ; Encaissement d'effets ; Coupons et titres remboursables ; Délivrance sur tous pays de lettres de crédit, traites et chèques ; Garde de titres en dépôt ; Ouverture de comptes-courants ; Avances sur titres ; Ouverture de crédits d'escompte contre garanties à des conditions très modérées.

Service Financier pour compte de Sociétés.

Paiement de coupons, de dividendes et d'intérêts ; Remboursement de titres sortis aux tirages, dépôts des actions en des assemblées générales.

45.22e.12.236.

CONSULTATIONS GRATUITES, 248, rue de Lannoy, A ROUBAIX, par le Docteur [illegible], Médecin-Adjoint à l'Hôpital St-Sauveur (Service des Syphilitiques), tous les soirs, de 5 heures à 8 heures. *(Consultations non gratuites de 2 à 4 h.)* — MALADIES DE L'ESTOMAC, MALADIES DE LA PEAU ET SYPHILITIQUES, EXAMENS D'URINE, DE CRACHATS, DU SUC GASTRIQUE, etc.

CAUSERIE MÉDICALE

La guérison du rhumatisme. — Une victoire de la science. — Expériences concluantes faites dans nos hôpitaux.

Je crois enfin, lecteurs goutteux et arthritiques, que notre grand ennemi commun, « *L'ARTHRITISME* », est vaincu.

Jusqu'à présent, notre médecine n'avait trouvé d'autre moyen de combattre cette terrible maladie qu'en administrant des calmants tels que l'opium, la morphine et l'antipyrine. C'était vouloir guérir le malade en l'empoisonnant et c'était opposer à un poison un autre poison beaucoup plus violent que celui qu'on voulait combattre.

Des expériences nombreuses viennent d'être faites dans les hôpitaux ; toutes jusqu'ici ont été concluantes, et, pour bien montrer que je n'avance rien qui ne soit prouvé, qu'il me suffise de placer sous les yeux du lecteur une lettre qui me dispensera d'entrer dans des détails, désormais superflus.

Monsieur,

C'est avec reconnaissance que je viens vous donner des nouvelles de mes malades qui, sur ma recommandation, suivent le bienveillant *Traitement du Chartreux*. Mme veuve Jeanfet, âgée de 78 ans, atteinte de douleurs rhumatismales à la hanche, avec enflure à la jambe, lui rendant impossible tout mouvement, a été guérie par un seul *Traitement du Chartreux ;* elle travaille aujourd'hui comme à 50 ans.

M. Baudet Marie, président de la fabrique, resté près de quatre mois sans sommeil, voire même atteint de délire pendant un mois, par suite de douleurs dans les reins et les jambes, avec faiblesse extrême, recommence à travailler ; *ses douleurs sont disparues, ses forces reviennent ; il mange* maintenant avec bon appétit.

J'ai encore trois autres personnes qui viennent de commencer le traitement ; je vous signalerai les succès à mesure de leur réussite.

Je vous autorise à vous servir de mon témoignage pour attester les merveilleux succès du *Traitement du Chartreux*, et avec mes félicitations

Veuillez recevoir, etc.

Abbé VAGNAT,
Aumônier des ambulances de la place de Grenoble, ancien officier de l'armée de la Loire, curé de Minzier, par Frangy (Haute-Savoie).

Je disais que toutes les expériences avaient été concluantes. Dans une brochure très documentée que vient de publier mon éminent confrère, le distingué professeur de thérapeutique, le docteur François Demande, plus de deux cents lettres comme celle ci-dessus, toutes signées de docteurs, de supérieures d'hospices et d'hôpitaux, de malades radicalement guéris, sont unanimes à reconnaître le succès vraiment prodigieux de ce remède.

Et j'ajouterai que cela ne m'étonne pas outre mesure. J'ignore la composition exacte du remède qui sert de base au « *Traitement du Chartreux* ». Tout ce que j'en sais, c'est qu'il n'y entre guère que des *simples*, des plantes médicinales dont la vertu est connue. Or, si *ce remède est un dépuratif*, s'il tamise le sang et lessive les reins de façon à favoriser les désassimilations, à dissoudre l'acide urique et les urates, à calmer les douleurs et à neutraliser les toxines, il est fatal qu'il doit donner d'excellents résultats. Mieux vaut en tout cas, en essayer après tant d'autres qui, non seulement ne s'en trouvent pas plus mal, mais s'en portent au contraire infiniment mieux que de courir l'aventure de tant de drogues suspectes.

Si vous êtes rhumatisants, demandez donc la brochure du docteur Demande, à M. Malavant, 19, rue des Deux-Ponts, à Paris ; il vous l'enverra gratuitement ; vous vous guérirez vous-même sans rien changer à votre régime habituel.

Le « *Traitement du Chartreux* » est à la portée de toutes les bourses. Il ne coûte que 9 francs et 10 francs franco. C'est relativement peu quand on pense que des milliers de personnes trouvent, en l'employant, la guérison de tous leurs maux,

Docteur J.-B. NOMET-DELEVOYE.

L'ART DE GUÉRIR
LES
MALADIES CHRONIQUES
par
LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux *Temple de la Santé* de la rue de la Pépinière, où sont entassés les milliers et les milliers d'autographes des malades guéris, et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incomparable du Dermothérapisme électro-végétal assure désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du foie ; la neurasthénie, l'impuissance et toutes les affections nerveuses ; le rhumatisme, la goutte, le diabète, les douleurs ; *les maladies de la poitrine et des* bronches ; l'ataxie, la paralysie, les vices du sang et tous les malades désespérés ou abandonnés.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la médecine dermothérapique, le *Journal de Médecine française* expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, le fameux hall des guérisons, appelé le Temple de la Santé. Du reste

Une Distribution gratuite

de cet intéressant journal a lieu tous les jours et les lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite ou écrire à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, rue de la Pépinière, à Paris ; ils recevront aussitôt, sans aucun frais : 1° le *Journal de Médecine française ;* 2° le Questionnaire qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

B.O.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 29 octobre

Shoreham, v. ang. Jourdal, 164, c. Mac Dougal, liège, Debaecker.

B-Ayres, v. ang. Hackney, 2086 c. Logan, div., Debaecker.

Rouen, v. Sirius, 2178, c. Creusard, div., v. de Ch.

Aiguillon, goel. Espiègle, 79 tx, c. Hamon, orge.

Séville, v. esp. San Fernando, 600 tx, c. Eredia, oranges.

St-Malo, v. Armorique, 170 tx, c. Hamon, m.-d.

Brest, v. Léon, 361 tx, c. Porcis, div.-d., Leroy.

Sorties du 29 octobre

Londres, sl. ang. Glen Rose, 70, c. Collins, ardoises, Debaecker.

Londres, sl. ang. Susie, 36, c. White, ardoises, Debaecker.

Londres, sl. ang. *Dunkerque*, 62, c. Mills, bouteilles, Debaecker.

Londres, sl. ang. Alice Mary, 68, c. Stangs, bouteilles, Debaecker.

Yarmouth, sl. an. Bona, 79, c. Vincey, phosphate, Debaecker.

Londres, v. ang. S.-R.-Paul, 289 tx, c. Dixon, div.-m., Debaecker.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 61, LILLE.

Le Gérant : A. LECLERCQ.